



## COMPTE RENDU DU CTL

DU 15 avril 2021

Le comité Technique local du Pas-de-Calais s'est réuni le 15 avril 2021 à 9h00, en visio-conférence sous la présidence de Monsieur Claude Girault.

La CGT n'a pas siégé.

L'ordre du jour portait :

- Approbation du PV du CTL du 19 janvier 2021
- Transfert partiel de l'activité SPL de la trésorerie d'Avesnes Le Comte vers la trésorerie de Bapaume et de la trésorerie d'Aubigny en Artois vers la trésorerie d'Arras municipale (pour avis).
- Transfert de la gestion de 4 communes du Pas de Calais relevant de l'EPCI Flandres Lys vers la DRFIP du nord (pour avis)
- Bilan des campagnes déclaratives et des avis (pour information)
- Dispositif de campagne IR 2021 (pour information)
- Budget opérations immobilières : bilan 2020 et prévisions 2021 (pour information)
- Bilan des entretiens professionnels 2020 (pour information)
- questions diverses

Nous n'avons pas de liminaire, mais des précisions à apporter sur les points suivants, si vous nous le permettez ;

1) L'UNSA vous rappelle que sommes contre le NRP, et que nous pensons toujours, contrairement à ce que vous dites M le Président, que celui-ci se fait dans la précipitation, notamment dans le nombre d'opérations prévues au cours d'une vague. Cela a un impact important sur les agents concernés par les restructurations, surtout ceux du BIL qui participent à leur organisation ;

Le directeur a bien noté qu'on était contre le NRP, et considère toujours qu'il ne va pas plus vite, il s'inscrit dans le calendrier tenu et doit se tenir dans ces opérations dans les délais imposés.

2) nous sommes toujours en attente des réponses à nos questions diverses qui n'ont pas été soulevées au dernier CTL ;

Les questions seront soulevées au cours de la séance avec des clarifications si besoin.

3) Nous ne comprenons pas que vous n'avez pas répondu à nos questions sur l'organisation de la campagne déclarative, au dernier CTL, au motif qu'une OS avait refusé l'organisation d'un CHSCT en urgence suite aux dernières annonces sur la crise sanitaire, alors que nous n'y siégeons pas.

Nous n'avons pas cité Solidaires directement, mais se sentant visé, ils sont intervenus en précisant que c'était le directeur qui organisé la convocation d'un CHSCT. Le directeur n'a pas voulu répondre sur ce point, et une autre OS a salué notre réflexion.

Approbation du PV du CTL des 19 janvier 2021

PV approuvé à l'unanimité

Transfert partiel de l'activité SPL de la trésorerie d'Avesnes Le Comte vers la trésorerie de Bapaume et de la trésorerie d'Aubigny en Artois vers la trésorerie d'Arras municipale (pour avis).  
Transfert de la gestion de 4 communes du Pas de Calais relevant de l'EPCI Flandres Lys vers la DRFIP du nord (pour avis)

Le présent projet concerne le transfert, au 01/09/21, de 6 communes de la Communauté de communes Sud Artois, actuellement gérées par la trésorerie mixte d'Avesnes-le-Comte, vers la trésorerie mixte de Bapaume, ce transfert facilitera les opérations d'ajustement comptable quotidien Helios-DDR3 lors de la création du SGC de Bapaume prévue au 1er janvier 2022 ; et, le transfert de la commune d'Acq, commune membre de la communauté urbaine d'Arras, actuellement gérée par la trésorerie mixte d'Aubigny-en-Artois, vers la trésorerie spécialisée d'Arras municipale, ce transfert facilitera les opérations d'ajustement comptable quotidien Helios-DDR3 lors de la création du SGC d'Arras prévue au 1er janvier 2022.  
Ce transfert ne s'accompagne d'aucun transfert d'emploi. L'impact éventuel de ce transfert de charge sera examiné dans le cadre du dossier emplois.

#### **Trésorerie d'Avesnes le Compte :**

Avec la perte des 6 budgets et le départ d'un agent en octobre 2021 suite à la réussite du concours B, le poste sera-t-il pourvu ou laissé vacant jusqu'à la suppression de la trésorerie ?

Il va maintenir la capacité opérationnelle de la trésorerie jusqu'à sa fermeture sous forme de renfort (EDR).

#### **Trésorerie de Bapaume :**

la trésorerie récupère les 6 budgets d'Avesnes Le Compte, il manque 2 agents depuis fin 2020 suite à leur départ en retraite, 3 EDR en permanences, il est urgent de pérenniser les emplois avant la mise en place du SGC ;

Une attention plus soutenue est particulièrement apportée sur le futur SGC de Bapaume notamment sur la dimension en terme de missions et de personnel.

Suite au transfert du recouvrement de l'impôt, une analyse est en cours pour déterminer le volume ETP en cas de transfert d'emploi.

Pour les deux trésoreries, le directeur invite les agents à contacter le SDRH dans les prochains jours avec l'ouverture des opérations du mouvement local ;

Au CTL de janvier, sur le dossier emploi, ont été définis les emplois sur chaque site.

Les éléments charge et ressource sont à l'esprit de la direction y compris ceux des EDR malgré leur future suppression. Leurs missions futures et les besoins des EDR seront redéfinis en fonction de l'adaptation du futur réseau de proximité.

Vote contre à l'unanimité

**M le directeur trouve que le cheminement de ce CTL est bizarroïde**

#### **Bilan des campagnes déclaratives et des avis (pour information)**

La campagne déclarative 2020 sur les revenus 2019 (20 avril au 30 juin) a été marquée par l'absence de réception physique des usagers (jusqu'au 25 mai) et la limitation du nombre d'agents sur site en raison du confinement induit par la crise sanitaire. En effet, l'organisation des SIP a été adaptée pour permettre le respect des consignes de sécurité au sein du service (maintien des distances de travail, respect des gestes barrière...), et la mobilisation des agents, sur place, a été proportionnée en conséquence.

Malgré la réouverture des sites au public, les tendances observées lors de la campagne déclarative se retrouvent pour la campagne des avis : diminution de la fréquentation physique (- 36 % par rapport à 2019) et, en parallèle, hausse des flux sur tous les autres canaux (+ 28 % de demandes econtacts et de courriels sur la BALF reçus, + 5 % d'appels décrochés et rendez-vous multipliés par 4,6). Le taux de décrochés s'établit à plus de 66 %.

#### **bilan campagne déclarative et des avis :**

Il aurait été souhaitable de souligner l'effort considérable des agents dans cette réussite et leur implication professionnelle.

M Fougnyes responsable de la délégation est d'accord et souligne l'investissement des agents.  
Mme Ortiz a précisé que le Ministre et le DG ont reconnu à plusieurs reprises le fort degré du service public des agents lors de cette période. Cela a été dit mainte et mainte fois.  
M le directeur précise que les agents n'ont pas plus rien à faire avec les outils d'accueil à distance, bien au contraire.  
Mme Ortiz précise que dans les comptes rendus d'entretien, cet effort a bien été mentionné par les autorités hiérarchiques directes.

#### Dispositif de campagne IR 2021(pour information)

M Fougnyes précise que l'organisation de la campagne 2021 tient compte du contexte sanitaire avec l'accueil des usagers. Pas d'accueil à tout venant. Pas de mise en place de cellule de renfort de saisie des 2042. La cellule d'impôt sur le revenu a vocation à renforcer la plate-forme nationale.  
M Vermeersch précise qu'un point d'étape sera présenté au CTL de juin sur les accueils de proximité.  
Renfort des PCRPs sur les questions complexes : réponse à des e-contacts et prises de RDV.  
Sur Bruay le déménagement des services de contrôle fiscal de Béthune à Bruay est prévu seconde semaine de mai.

#### dispositif campagne IR 2021 :

On constate encore une fois une impréparation de cette campagne qui rajoute du stress aux agents qui ont besoin de se sentir soutenus par des consignes claires. Actuellement, des disparités existent dans les modes d'accueil, et la jauge n'est pas clairement définie, comment doit être calculée cette dernière par site ? Est ce 6, 10, en fonction du m<sup>2</sup> du Hall d'accueil ? Merci d'apporter ces précisions aux chefs de service pour son application correcte.

La jauge est calculée sur les sites en fonction de la distance entre le sas d'entrée et la banque d'accueil d'orientation en respectant un espace d'un mètre entre chaque personne + la taille du hall de réception.

#### Transfert de la gestion de 4 communes du Pas de Calais relevant de l'EPCI Flandres Lys vers la DRFIP du nord (pour avis)

Quatre communes du Pas-de-Calais (Fleurbaix, Laventie, Lestrem et Sailly-sur-la Lys) sont membres de la Communauté de Communes Flandres-Lys, EPCI interdépartemental géré par un poste comptable de la DRFIP Hauts-de-France.

Ces 4 communes sont actuellement gérées par la trésorerie de Laventie (062072), dont la fermeture est prévue au 1er septembre 2021. Afin de mettre en conformité le périmètre de la CC Flandres-Lys, la DRFIP du Pas-de-Calais et la DRFIP des Hauts de France envisagent de transférer la gestion de ces 4 communes au 1er septembre à la trésorerie d'Hazebrouck (059418).

Les communes et l'EPCI auraient, ainsi, les mêmes interlocuteurs en matière de conseil et de gestion financière.

Les communes, ainsi que leurs CCAS, de Laventie, Fleurbaix, Lestrem et Sailly-sur-la-Lys seraient transférés vers la trésorerie de Hazebrouck au 1er septembre 2021.

Les bureaux CL ont confirmé la faisabilité technique d'un transfert en cours d'année dans les applications de gestion du SPL (HELIOS, BAMBOU, SLAM et SAMWEB).

#### Transfert de 4 communes de Laventie :

Etes vous certains que ce transfert de communes n'entraîne pas le transfert d'emploi, où en sont vos discussions avec le DRFIP du nord ?

Le directeur est en lien direct avec le DRFIP du nord qui a donné un accord explicite et écrit avec le rattachement au SGC de Hazebrouck.

Quant au transfert en charge et en activité, M le directeur n'a pas connaissance des transferts d'emplois car l'exercice entre direction est compliquée.

Vote contre à l'unanimité

## Budget opérations immobilières : bilan 2020 et prévisions 2021 (pour information)

Pour 2021 les dépenses particulières suivantes sont prévues :

- \* travaux d'entretien courant : 279 000 €
- \* prestations de nettoyage/surveillance/traitement des déchets : 318 000 €
- \* frais de mission : 715 000 €
- \* Achat de matériels informatiques: 10 000 €
- \* Achat de mobiliers: 8 000€ ( hors Centre de contact)
- \* Transports de fonds: 30 000 €
- \*Dépenses de fournitures et produits d'entretien : 50 000 € Le ratio «papier, fournitures de bureau et produits d'entretien » 2021 est calculé pour une dotation de 80 € par agent. Ce ratio est identique à celui de 2020. Il a été établi sur la base des emplois implantés au 31/12/2020.
- \* Achat d'un véhicule : 28 000€ véhicule électrique avec borne de rechargement dont installée sur le parking privé de la ddfip dont le coût est estimé entre 6000/7000 euros.

Une prévision de budget d'un montant de 50 000 € du budget du département est envisagé pour participer au projet participatif sur 4 axes qui seront analysées au prochain CTL du mois de juin.

### **budget prévisionnel :**

Etant donné le nombre important de télétravailleurs dans le départements et donc de personnel moins important dans le bureaux, les économies réalisées en charges d'eau, électricité etc.. doivent être constatées dans votre budget, Qu'en est il de l'indemnisation des télétravailleurs pour les fonctionnaires qui supportent qu'en à eux cette charge supplémentaire ?

Question d'ordre national, et le directeur rappelle le dispositif de déductions des frais des TT à l'impôt sur le revenu.

Un ralentisseur est livré au CDFIP de Lens. Pour quelle raison ? A l'initiative de qui ? Quand son installation va t elle intervenir ?

A l'initiative du BIL, suite aux divers incidents intervenus sur le parking récemment notamment l'accrochage du grillage et sur une voiture.

L'UNSA pense que l'installation de ce ralentisseur ne réglera pas le problème d'accrochage et risque d'en causer d'autres. Il aurait fallu interroger les agents sur cet achat avant de le faire.

Son installation n'est pour l'instant pas prévue.

## Bilan des entretiens professionnels 2020 (pour information)

Le nombre d'agents évalués en 2020 à la DDFIP du Pas-de-Calais est de 1 236 (1 286 en 2019 et 1 273 en 2018).

Le nombre de recours devant l'Autorité Hiérarchique est de 5 (5 rejets partiels), et un recours en CAPL qui a obtenu gain de cause.

### **Bilan de campagne des entretiens professionnels :**

Au vu du nombre de recours, on ne peut que constater un désintérêt de cet entretien par les agents, connaît on le nombre de recours pour 2021 ?

Non il est trop tôt pour se prononcer M Dewient pense qu'il en aura autour de 5 ou 6

Peut-on connaître le nombre d'agents qui ont refusé l'entretien en 2020 (sur 1236 agents) et 2021.

M Deweint n'a pas les chiffres.

Va les transmettre pas mel.

M le directeur insiste sur l'importance des comptes rendus d'entretien pour les agents notamment actuellement s'ils veulent postuler sur les postes au choix mais également dans le cadre des concours. Les échanges avec les chefs de service ont une importance considérable. C'est un moment privilégié.

## QUESTIONS DIVERSES

1) Afin d'avoir une visibilité sur les postes, peut-on avoir le tableau définitif des emplois au 01/09/2021, après prise de connaissance de tous les départs en retraite dont les dossiers sont déposés ?

Le TAGERFIP va être revu et communiqué le moment venu.

2) Suite au NRP, et au déplacement des agents qui suivent leur mission, pouvez-vous vous assurer que les consignes du docteur De Pauw pour les agents vulnérables, sont suivies sur leur nouveau poste ?

Sur le principe oui, mais la direction invite les agents à ressaisir le Docteur De Pauw.

3) Suite aux opérations du NRP au 01/01/2021, les agents éligibles à la PRS recevront cette prime en septembre 2021, et pour ceux dont les opérations sont prévues au 01/09/2021, quand percevront ils cette PRS ?

Au mois de septembre car les agents seront affectés alors que ceux nommés au 01 janvier sont ALD (décalage de la prime) ;

4) Dans le diaporama des opérations NRP prévues entre 2021 et 2023, est prévu le transfert de la trésorerie hospitalière de Lens vers Liévin en septembre 2021. Or, vous ne nous avez pas présenté cette opération au CTL du 25 mars. Cette opération est elle toujours prévue pour le 01/09/2021 ?

Les travaux avancent...



le déménagement est prévu pour mi-juin, le projet sera présenté au CTL de juin.

5) Certains de nos agents postulent sur l'application VIVALDI jury d'examen et de concours. l'ENFIP demande l'avis des directions locales. Cet avis n'est pas communiqué aux agents concernés. Pour toute clarté, pouvez-vous communiquer cet avis (aussi bien pour le corrigé des copies que pour le jury) aux agents concernés ? Pouvez-vous nous dire combien d'agents ont postulé ces trois dernières années et les avis donnés ?

La DRH est très favorable à la communication des avis pour toute transparence. Quant au nombre de demandes et le nombre d'avis, ils seront communiqués par mel.

7) Quand sera créé l'accueil de proximité à Avesnes Le Comte du fait de la disparition de la trésorerie ? Il n'est pas prévu dans le diaporama courant 2022.

Sa fermeture est prévue en 2023, le point de contact sera créé à ce moment là.

8) Autres questions posées par les autres OS :

- L'IP du centre de contact de Lens est choisi ;

- pas de réunion informelle sur le mouvement local (pour le directeur est assimilée à une CAPL) mais si des problématiques particulières, les envoyer au service RH ;

- Le futur centre de contrôle fiscal de Béthune est toujours en discussion avec la commune quant à sa localisation et les propositions faites par la collectivité actuellement ne sont pas satisfaisantes avec les besoins de la DGFIP.

- bilan des ruptures conventionnelles, 10 demandes :

7 validées après accord de le DG,

1 demande a fait l'objet d'un refus,

1 demande, refus à venir

1 demande récente déposée en mars.

Fin du CT à 12h40.